

Direction Territoriale
Centre-Ouest-Aquitaine

Office National des Forêts
A l'attention de Jean-Bernard FIAT
11 rue Muret de Pagnac
29000 QUIMPER

Agence Territoriale
Landes Nord Aquitaine

Mont-de-Marsan, le 28 mai 2020

Site de Mont-de-Marsan
170 rue Ulysse Pallu
40003 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58.85.46.48
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr

N/Réf : 2020-400 FR/CG Service Aménagement
Objet : Aménagement de la forêt de la Pointe de Grave
V/Réf : Référence : Articles L212-1, L212-3, D212-2 du code forestier

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour approbation, un dossier d'aménagement forestier de la forêt domaniale **de la Pointe de Grave pour la période 2019-2038**, comprenant :

-  Le projet d'aménagement forestier (en 3 exemplaires)
-  La délibération du propriétaire
-  La fiche de synthèse en résumant les principaux éléments
-  Le projet d'arrêté préfectoral d'approbation



Le Directeur,
Eric CONSTANTIN

NB – Vous sera adressé par courriel :
- le projet d'arrêté en version Word
- la copie de notre BE DRAAF